

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2024 - (N° 1285)

AMENDEMENT

N ° CF28

présenté par

M. Guiraud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard,
M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon,
Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour,
Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane,
Mme Hignet, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé,
Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme,
M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché,
Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP propose de retirer cet article, et appelle le Parlement à reprendre le pouvoir que le gouvernement lui renie.

Cet article 7 vise le solde des comptes de l'année budgétaire 2021. La raison de cet article est simple : éviter à tout prix de redéposer un projet de loi d'approbation du budget pour 2021, après la défaite subie par la minorité présidentielle lors de l'examen d'un tel texte en 2022, en 2023 et en 2024. Mais les rejets de ce projet de loi ont un sens politique : cette Assemblée était hier et est aujourd'hui majoritairement hostile aux choix politiques et budgétaires de la macronie, choix qui nous mènent aujourd'hui à une explosion de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, à l'inaction climatique et « en même temps » à la mise en place de l'austérité la plus brutale et la plus violente que ce pays ait connu.

Malgré cette austérité violente et sans précédent, les gouvernements précédents se sont révélés incapables de prédire correctement les déficits budgétaires, habituant la représentation nationale à des annonces tardives de dérapages budgétaires. Cela ne les a pas empêchés de poursuivre une politique absurde de baisses d'impôts pour les plus riches et de casse sociale. On comprend alors aisément qu'ils cherchent à fuir le débat en la matière, afin de s'exonérer de toute responsabilité.

Cet article a donc pour seul but de contourner le Parlement et de piétiner la démocratie parlementaire, ce qui est devenu le modus operandi de l'exécutif. Après trois projets de loi de finances promulgués sans vote du Parlement, Macron tente une fois de plus de fuir ses responsabilités. Il est hors de question de ne pas débattre, une fois encore, et autant de fois qu'il le faudra, du bilan budgétaire et social désastreux d'Emmanuel Macron et de ses gouvernements successifs !

En conséquence, nous proposons de supprimer cet article. Cette suppression est une invitation au gouvernement à faire preuve, contrairement à ses prédécesseurs, d'un peu de courage politique, en redéposant le projet de loi d'approbation des comptes pour 2021, afin que le Parlement puisse en débattre.